MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

ÉNAP
ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION DE LA FORMATION

Département sécurité
DF/DS/SR/OD/EA/AA N° 15/2024

Affaire suivie par :
DENIS Olivier
05 53 98.90.34
olivier.denis@justice.fr

CHABIN Emmanuel
05 53 98.89.81
manu.chabin@justice.fr

Secrétariat :
Tél. : 05.53.98.90.89
ARRAN Aurélie
aurelie.arran@justice.fr

Agen, le 22 février 2024

Le directeur de l'école nationale d'administration pénitentiaire

à

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les chefs d'Unité Recrutement Formation et Qualification

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs D'établissements pénitentiaires

O B J E T : Appel à candidatures

La direction de la formation de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire organise une session de formation du **23 septembre au 11 octobre 2024** dont l'objectif est de :

- Former et certifier des formateurs PSC (1ere et 2eme semaine) ;
- Former ces formateurs au Secourisme d'Intervention des Personnels de Surveillance (S.I.P.S) (3eme semaine).

N° Harmonie : 51268734

Cette formation est déclinée en 3 modules validant,

Formation PSC
- M1 : Du 23 au 27 septembre 2024 (validation PIC-F)
- M2 : Du 30 septembre au 04 octobre 2024 (Validation Formateur PAE- PSC)

Formation SIPS M3 : Du 07 au 11 octobre 2024 (validation formateur SIPS)

La présence au 2eme module est conditionnée à la validation du 1er module (PIC-F) ;
La présence au 3eme module est subordonnée à la validation du module 2 (PAE-PSC).

Attention : l'inscription doit obligatoirement se faire par le portail SIRH H@rmonie

La date limite d'inscription est fixée au **31 mai 2024, délai de rigueur**.

Les candidats doivent fournir impérativement à leur demande d'inscription les documents suivants attestant qu'ils sont :

- Titulaire d'un certificat de compétence PSC 1 de moins de 3 ans à la date d'entrée en formation ou diplôme équivalent à jour de la formation continue ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso ou passeport en cours de validité.

Les demandes ne répondant pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.

Le Responsable du département Sécurité
Stéphane RABERIN

440 av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
✆ **+33 (0)5 53 98 98 98**
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99